

31 mars 2009

09.329

Question Christian Mermet

Lycées cantonaux

Le Conseil d'Etat a récemment décidé de cantonaliser le secondaire II, soit les lycées cantonaux, où en sommes nous?

Le DECS a aussi dernièrement proposé de supprimer les commissions des lycées, mais qu'en est-il des deux lycées en ville de Neuchâtel? Serait-il judicieux de supprimer d'actuels organes de gestion avant de mettre en œuvre de nouveaux outils et de nouvelles structures?

En résumé, cantonalisation du secondaire II, à quand une mise en pratique des annonces du Conseil d'Etat?